Mise en ligne le : 02/11/2026
Déposé par : Laurence DEBARD
Chaîne d'intégrité : 56 17 F5 E7 F5 8D B3 34 99 D0 A6 13 D9 E8 7A A6

Ville de Villars
Un choix de vie !

DELIBERATION DU CCAS

N° 2026/61

Le 26 octobre 2026, le Centre Communal d'Action Sociale de Villars, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jordan DA SILVA, président du CCAS

Nombre de personnes en exercice : 11
Date de convocation du Conseil d'administration du CCAS : 20 octobre 2026

PRESENTS : Jordan DA SILVA, Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX, Jean-Marc MASSON, Gina CIPRIANI, Martine RIBERAC, Marie-Noëlle CUSSONNET, Dominique LAPOUGE

ABSENTS : Martine BALLESTRIN, Christiane CHOMETTE, Evelyne BRUNEL, Vincent GUILLET

POUVOIRS : Martine BALLESTRIN donne pouvoir à Jordan DA SILVA, Christiane CHOMETTE donne pouvoir à Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX,

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION : Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX

Objet : Approbation du CPOM forfait autonomie de la résidence période 2026-2030

Monsieur le Président informe que le Département de la Loire attribue au titre du budget Résidence un forfait annuel au titre du forfait autonomie.

Cette attribution fait l'objet d'une convention d'engagement réciproque entre le département de la Loire et le CCAS pour des interventions à la résidence autonomie sur la période 2026-2030

Le montant du forfait autonomie est calculé de la façon suivante :

- Forfait fixé par la commission des financeurs X capacité autorisée.

Dans ce cadre, la résidence autonomie les Marronniers bénéficie d'un soutien financier d'un montant global de 27 676 € au titre du Forfait Autonomie 2026.

Ce montant annuel est calculé chaque année.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention avec le Département de la Loire et qui intervient dans le cadre de la conférence des financeurs.

CERTIFIÉ ÉXÉCUTOIRE

Secrétaire de séance
Marie-Gabrielle DEVOUASSOUX

C.C.A.S DE VILLARS 42390 (LOIRE)

Le Président du CCAS
Jordan DA SILVA